

**REGLEMENT DE CONSULTATION
FOURNITURE, LIVRAISON, INSTALLATION ET MISE EN SERVICE
D'EQUIPEMENTS AUDIOVISUELS**

3 lots

Marché à Procédure Adaptée en application des articles R2123-1 du Code de la commande
publique

Marché inférieur à 90000 euros Hors Taxe

**DATE LIMITE DE RÉCEPTION DES OFFRES :
Lundi 8 novembre 2021 12 h 00**

Référence de la consultation : 2021ALB027M



REPONSE ELECTRONIQUE OBLIGATOIRE SUR LE PROFIL ACHETEUR
<https://www.marches-publics.gouv.fr>

1 OBJET DU MARCHE

Le présent marché a pour objet la **fourniture, livraison, installation et la mise en service d'équipements audiovisuels, répartis en 3 lots, pour un montant total HT inférieur à 90 000 euros.**

Le candidat devra répondre à un ou plusieurs lots, de façon séparée et indépendante et précisera pour son offre et pour chacune de ses offres le cas échéant l'étendue de la garantie.

2 DUREE DU MARCHE

La durée totale du marché est celle mentionnée à l'acte d'engagement pour l'exécution des prestations.

Dans tous les cas, le délai maximum de livraison et d'installation de l'appareil ne pourra excéder la fin du mois de décembre 2021 pour le lot 1 (24/12/21), le 28/02/2022 pour les lots 2 et 3. Un effort particulier sur les délais de livraison sera apprécié et valorisé lors de l'analyse des offres.

Le marché s'exécute à compter de sa date de notification.

La notification de chacun des lots du marché vaut commande de la fourniture, livraison, installation, mise en service des équipements.

3 PROCEDURE ET FORME DU MARCHE

Le marché est passé en procédure adaptée conformément aux dispositions des articles R2123-1 et R2161-2 à R2161-5 du Code de la commande publique.

Le titulaire est tenu à une obligation de résultat pour l'exécution de toutes les prestations en découlant.

4 DECOMPOSITION EN LOTS

Le marché se compose de 3 lots. Un candidat peut répondre à un, deux ou tous les lots. Les réponses doivent être séparées et distinctes pour chacun des lots.

Lot 1 : Achat, pose et mise en service de 15 vidéoprojecteurs laser

Lot 2 : Remplacement du vidéoprojecteur et de son pilotage dans la Salle du Conseil

Lot 3 : Achat, pose et mise en service de caméras dans deux amphithéâtres

5 VARIANTES

Aucune variante n'est autorisée.

6 DOCUMENTS CONTRACTUELS

Les documents contractuels régissant le marché sont énumérés ci-dessous, par ordre de priorité décroissant :

- l'acte d'engagement,
- le Cahier des Clauses Techniques Particulières (C.C.T.P) dont l'exemplaire original conservé dans les archives de l'administration fait seul foi,
- le cahier des clauses administratives particulières (CCAP),
- le Cahier des Clauses Administratives Générales (CCAG) applicables aux marchés publics de fournitures courantes et de services.
- L'offre technique et financière.

7 PRIX

Les prix sont fermes et définitifs.

Le marché est passé à prix forfaitaire.

Les prix sont réputés comprendre toutes les charges fiscales, parafiscales ou autres frappant obligatoirement la prestation, ainsi que tous les frais afférents au conditionnement, à l'emballage au transport jusqu'au lieu de livraison et au déchargement.

8 DURÉE DE VALIDITE DES OFFRES

Les offres resteront valables pendant une période de **120** jours à compter de la date limite de réception des offres.

9 CONDITIONS DE REMISE DES OFFRES

L'offre que les candidats ont à produire, rédigée en langue française, sera adressée par voie électronique en application de l'article 2132-2 du code de la commande publique.

Les candidats devront déposer leur offre sur la plateforme des achats de l'État, dans la salle de marché destiné à la présente consultation.

Le prestataire choisi par le pouvoir adjudicateur est : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

Il est précisé qu'en l'absence de dématérialisation au sein des services de contrôle et afin d'effectuer un envoi correct aux contrôles de légalité, la personne publique sera dans l'obligation de faire signer, sur support physique, les documents nécessaires aux dits contrôles. Dans ce cas, le titulaire du marché sera invité à venir signer l'acte d'engagement sur support papier dans les locaux de l'IMT Mines Albi.

- En application de l'article 2132-2 du code de la commande publique, tous les échanges se feront par voie électronique, pour ce faire, les candidats devront renseigner une adresse électronique
- Le pouvoir adjudicateur peut écarter et mettre en quarantaine un document électronique envoyé par un candidat dans lequel il détecterait un virus informatique. Le document en question sera réputé n'avoir jamais été reçu et le candidat en sera informé
- Le candidat devra respecter le « nommage » des documents tels que définis par le pouvoir adjudicateur (AE pour acte d'engagement, CCP, etc.)
- Les candidats souhaitant télécharger le dossier de consultation des entreprises et / ou répondre de manière dématérialisée, doivent au préalable installer les prérequis techniques sur leur(s) poste(s). Ces prérequis sont accessibles sur le site <https://www.marches-publics.gouv.fr> Les candidats disposent d'une aide technique disponible du lundi au vendredi de 9h00 à 19h00 au 01 76 64 74 07.

- CONTENU DE L'OFFRE

- La lettre de candidature précisant les conditions de la candidature et, le cas échéant, de l'habilitation du mandataire (**DC1**) ;
 - La déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement (**DC2**) ;
 - **Attestation(s) d'assurance(s)** en cours de validité ;
 - Les **attestations de régularité sociales et fiscales** (1) ;
- (1) si le candidat fournit des déclarations sur l'honneur, il devra adresser à IMT Mines Albi, dans les délais qui lui sont imposés, les certificats et attestations délivrés par les organismes compétents. L'attribution du marché est subordonnée à la fourniture de ces attestations.
- les documents relatifs aux pouvoirs de la personne habilitée pour engager le candidat ;
 - L'acte d'engagement dûment complété ;
 - L'offre financière ou devis ;

- le descriptif technique complet, rédigé en langue française, de l'équipement proposé ainsi que tous les documents attestant de sa conformité à la réglementation européenne (attestation de conformité CEE) ;
- Le calendrier de réalisation de la prestation ;
- une liste de références pour des équipements équivalents ;
- un relevé d'identité bancaire ou postal.

Conformément aux dispositions prévues par les articles R.2143-13 et R. 2143-14 du Code de la Commande Publique, portant mesures de simplification applicables aux marchés publics, le candidat peut s'exonérer de la fourniture des documents ou renseignements relatifs à la candidature :

- soit en communiquant les liens d'accès gratuits à des sites officiels ou espaces de stockage numérique sur lesquels figurent les informations demandées.
- soit en communiquant la liste des consultations pour lesquelles ces éléments ont déjà été fournis, dans la mesure où ceux-ci demeurent toujours valables (liste à communiquer sur papier libre).

DATE LIMITE DE RÉCEPTION DES OFFRES :
Lundi 8 novembre 2021

10 NÉGOCIATIONS

Les candidats sont informés que le Pouvoir Adjudicateur pourra mener une négociation. Cette négociation pourra porter sur tous les éléments de l'offre, notamment sur le prix.

11 JUGEMENT DES PROPOSITIONS

Les offres pour chacun des lots seront jugées et classées d'après les critères suivants :

- Prix : 50 %
- Qualités et performances des matériels : compatibilité des matériels aux divers systèmes et normes en vigueur ; qualité et performances des matériels (qualité de l'image, du son,...), facilité de réglages, facilité de maintenance et indice de réparabilité, possibilité de réglages et de monitoring à distance : 30%
- Planning et délai de livraison et d'installation: 20 %(rappel pour le lot 1 : date max = 24/12/21, lots 2 et 3= 28/02/2022)

12 RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Toute demande de renseignement est adressée uniquement via le profil acheteur <https://www.marches-publics.gouv.fr>.

En cas d'impossibilité, un mail peut être adressé à : sgdser@mines-albi.fr

Les demandes renseignement doivent être formulées via le profil acheteur **8** jours au moins avant la date limite de remise des offres.

Les réponses seront publiées exclusivement sur ce même profil acheteur **6** jours au plus tard avant la date limite de remise des offres.

13 RÈGLEMENT DES LITIGES

Le droit applicable est le droit français.

En cas de désaccord, le litige sera porté devant le Tribunal compétent.